collège Pierre de Coubertin
académie Orléans-Tours

CHARTE DE LA DEMI-PENSION 2022-2023

Partout :

- Je respecte le règlement intérieur du collège (qui figure dans mon carnet de liaison).
- Je suis toujours aimable et poli avec les tous les adultes de l'établissement.

A la borne :

- Je présente systématiquement ma carte de self avec mes nom, prénom, photographie et code barre apparents. Je la conserve durant toute ma scolarité au collège (de la 6ème à la 3ème).
- Si j'oublie ma carte, je passe en fin de service.
- Si je perds ou abîme ma carte, je dois acheter au service gestion (2,30 €).

Sur la ligne de self :

- Je choisis une entrée, un laitage, un dessert et un plat maximum.
- Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, je demande une assiette adaptée à ma faim (plus ou moins remplie) car ce que je pose sur mon plateau, c'est pour le manger.

Dans le restaurant scolaire :

- Je me déplace calmement.
- Je ne me lève pas de table, sauf pour aller chercher de l'eau ou du pain.
- Je ne prends aucun aliment provenant du plateau d'un autre élève.
- Je mange proprement, en évitant de salir la table et de jeter de la nourriture par terre.
- Je ne traine pas à table à la fin de mon repas.

Au débarrassage :

- Je prépare mon plateau avant de me lever de table (les déchets alimentaires dans mon assiette, les emballages rassemblés d'un côté et les couverts et mon verre de l'autre côté).
- Je respecte l'ordre d'arrivée dans la file d'attente.
- Je tiens correctement mon plateau pour ne pas qu'il tombe (attention : la vaisselle cassée doit être remboursée).
- Je vide rapidement et correctement mon plateau : les emballages à la poubelle et les déchets alimentaires au broyeur.

Il est formellement interdit de faire sortir des boissons et denrées alimentaires du restaurant scolaire.

L’ensemble de ces règles est indispensable au bon fonctionnement du self et au bien-être des convives. Pour rappel, le service de restauration est un service facultatif rendu aux familles.

Tous les adultes de l’établissement sont autorisés à me demander ma carte de self et ils peuvent signaler mes manquements à la direction.

En cas de non-respect de ces règles, je risque les punitions ou sanctions suivantes :

- Etre changé de table et manger seul sans mes camarades.
- Être retenu en fin de service pour nettoyer le self
- Être mis en retenue
- Faire l’objet d’un courrier envoyé à ma famille
- Être exclu temporairement de la demi-pension
- Être exclu définitivement de la demi-pension à l’issue d’un conseil de discipline.

J’ai pris connaissance de la charte de la demi-pension le …./.../…..

Signature :